

# ANALYS IFU

## - Exemples d'éditions -

### A . FORMALITÉS PÉRIODIQUES

Liste des dossiers 1

### GESTION DES TITRES

Liste des associés 2

Détail des mouvements de titre

o par associé 3

o par date 4

Ordre de mouvement 5

Déclaration 2759 6

Attestation d'inscription en compte de titres 7

Attestation de souscription au capital 8

### ASSEMBLÉES

Convocation 9

Pouvoir 10

Feuille de présence 11

### DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Récapitulatif de la distribution 12

Détail du calcul de la distribution 13

Lettre aux associés 14

Lettre chèque aux associés 15

Lettre d'envoi du cabinet 16

### AUTRES PRODUITS

Intérêts versés 17

Jetons de régence 18

Déclaration de contrat de prêt (n°2062) 19

DÉCLARATIONS FISCALES ET MAILINGS

Déclaration de contrat de prêt (n°2062)	19
Déclaration n° 2777	20 à 23
Lettre d'envoi du cabinet	24
Document relatif au bénéficiaire effectif	25
Lettre pour confirmation de l'identité	26
Demande de dispense de prélèvement forfaitaire	27

B . FORMALITÉS ANNUELLES

DÉCLARATION RÉCAPITULATIVE DES OPÉRATIONS SUR VALEURS  
MOBILIÈRES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS (IFU)

Détail des montants déclarés	28 à 29
Déclaration N° 2561	30
Déclaration N° 2561 bis	31
Déclaration N° 2561 ter	32
Aide à la déclaration des revenus	33
Lettre du cabinet	34

TRANSFERT DES DÉCLARATIONS DE REVENUS DE CAPITAUX  
MOBILIERS SUR SUPPORT MAGNÉTIQUE (TDRCM)

Rapport fichier TD/RCM	35
------------------------	----

# Liste des dossiers

Revenus déclarés du 01/01/2018 au 31/12/2018

Revenus en fonction de la codification de la déclaration 2561, liste triée sur le nom du dossier

Code	Nom / Adresse	Revenus déclarés (en EUR)				Totaux
		Revenus	Ref	Nbre	Montants	
9991	<b>TOUBLANC</b> Siret : 234 567 899 00013 , APE : 123A	Résidence du Chêne 53, rue du Lait de Beurre 49300 CHOLET				1
		<b><u>MONTANT BRUT DES REVENUS A DECLARER</u></b>				<b>37 882,35</b>
		Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	AY	5	35 882,35	
		Jetons de présences	BW	2	2 000,00	
		<b><u>PRODUITS DE PLACEMENT A REVENU FIXE</u></b>				<b>1 000,00</b>
		- Produits ou gains	AR	1	1 000,00	
		<b><u>REVENUS SOUMIS A PRELEVEMENT LIBERATOIRE</u></b>				<b>30 149,29</b>
		Base du prélèvement	BN	6	26 367,65	
		Montant du prélèvement	BP	6	3 781,64	
		<b><u>PRODUITS POUR LESQUELS LES PRELEVEMENTS SOCIAUX ONT DEJA ETE APPLIQUES</u></b>				<b>30 705,88</b>
		Produits de PEP ou de bons ou contrats de capitalisation e BS		5	30 705,88	
		<b><u>CREDIT D'IMPOT</u></b>				<b>3 930,35</b>
		Crédit d'impôt prélèvement	AD	5	3 930,35	
		<b>Total des montants déclarés (Nbre : 30)</b>				<b>103 667,87</b>
9994	<b>TROCMANIA</b> Siret : 567 890 124 00009 , APE : 456D	ZI Saint Laurent 72300 SABLE SUR SARTHE				2
		<b><u>MONTANT BRUT DES REVENUS A DECLARER</u></b>				<b>50 720,00</b>
		Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	AY	8	48 720,00	
		Jetons de présences	BW	2	2 000,00	
		<b><u>PRODUITS DE PLACEMENT A REVENU FIXE</u></b>				<b>555,00</b>
		- Produits ou gains	AR	6	555,00	
		<b><u>REVENUS SOUMIS A PRELEVEMENT LIBERATOIRE</u></b>				<b>12 328,98</b>
		Base du prélèvement	BN	6	9 590,00	
		Montant du prélèvement	BP	6	2 738,98	
		<b><u>PRODUITS POUR LESQUELS LES PRELEVEMENTS SOCIAUX ONT DEJA ETE APPLIQUES</u></b>				<b>48 955,00</b>
		Produits de PEP ou de bons ou contrats de capitalisation e BS		14	48 955,00	
		<b><u>CREDIT D'IMPOT</u></b>				<b>5 226,88</b>
		Crédit d'impôt prélèvement	AD	12	5 226,88	
		<b>Total des montants déclarés (Nbre : 54)</b>				<b>117 785,86</b>
<b>Total général ( 2 dossiers )</b>				<b>84</b>	<b>221 453,73</b>	

## Liste des associés ou bénéficiaires

Code	Nom / Adresse	Date / lieu de naissance / Siret	Nombre de titres / Cas particuliers
AlbeFid	<b>M. ALBERT Fidèle</b> 22 rue de la Paix ROUSSAY 49450 SEVREMOINE (FR.49301)	Né(e) le 21/11/1940, en GRECE 99 - GR INSEE : 99126	<b>Titres : 1250</b>
	Banque : Banque postale - RIB 12345 12345 11111111111 43		
AlbeLud	<b>Mle ALBERT Ludivine</b> 12 110, Boulevard E. Jacquain BRUSSELS 99431 SAINT MARTIN (NL) (SX.1000)	Né(e) le 12/10/1971, à ST JULIEN DE CASSAGNAS 30 - FR INSEE : 30271	<b>Titres : 130</b>
	Banque : Banque Portuaire - RIB 10000 20000 30000000000 40		
AstrZac	<b>M. ASTRUC Zacharie</b> 12, avenue des Muguets 21200 BOUZE-LES-BEAUNE (FR.21099)	Né(e) le 02/09/1962, à VACHERAUVILLE 55 - FR INSEE : 55523	<b>Titres : 0</b>
	Banque : Crédit Binaire - RIB 10101 01010 10101010101 61		
BorePet	<b>M. BOREL Petrus</b> La haut 25, rue de l'étang 88500 FRENELLE LA PETITE (FR.88186)	Né(e) le 13/06/1954, à BOURNEAU 85 - FR INSEE : 85033	<b>Titres : 200</b>
	Banque : Crédit Ttoutneuf - RIB 99999 99999 99999999999 44		
DupoSyl	<b>Mme DUPONT Sylvia (née : TOURLO)</b> 10 rue de l'Etoile 99413 PANAMA (PA.98818)	Né(e) le 01/01/1980, à NOUMEA 98 - NC INSEE : 98818 Nom du Mari :DUPONT Alexandre	<b>Titres : 220</b>
	Téléphone : 02 41 42 43 44 46 - Email : sylvia@tourlo.fr Banque : TABANYO - RIB 11111 22222 33333333333 91		
GuiJac	<b>M. GUILLAUME Jacques</b> 12, avenue des Muguets 30500 ST JULIEN DE CASSAGNAS (FR.30271)	Né(e) le 24/07/1953, à MANIQUERVILLE 76 - FR INSEE : 76406	<b>Titres : 300</b>
LeroCha	<b>M. LEROUX Charles Edouard</b> 52, 41e rue Est New York 99404 ETATS-UNIS (US.10017)	Né(e) le 13/02/1967, en ETATS-UNIS 99 - US INSEE : 99404	<b>Titres : 100</b>
Mondial	<b>MONDIAL</b> ZA de l'industrie 125, avenue de la gare 15100 ANGLARDS DE ST FLOUR (FR.15005)	Siret : 22233344400001	<b>Titres : 100</b>
NonrMar	<b>M. NONRESIDENT Marco (née : LETRANGERE)</b> Cowper Wharf Road Woolloomooloo, SYDNEY 99501 AUSTRALIE (AU.2011)	Né(e) le 04/05/1965, à LA BASTIDONNE 84 - FR INSEE : 84010 Nom du Mari :MARCO Jacques	<b>Titres : 100</b>

## Liste des titres par associé

Bénéficiaires			Nombre de Titres			Observations
Dates	Cat	Acquis	Cédés	Solde		
<i>AlbeFid</i>	<b>M. ALBERT Fidèle</b>				<b>1250</b>	
25/02/2001	A	1000	0	1000		
25/02/2001	A	250	0	1250	<i>Nu-propriétaire : Mle ALBERT Ludivine</i>	
25/02/2011	A	200	0	1450	<i>Nu-propriétaire : M. ASTRUC Zacharie</i>	
25/02/2011	A	0	200	1250		
<b>Total catégorie A</b>		<b>1450</b>	<b>200</b>	<b>1250</b>		
<i>AlbeLud</i>	<b>Mle ALBERT Ludivine</b>				<b>130</b>	
25/02/2001	A	130	0	130		
<b>Total catégorie A</b>		<b>130</b>	<b>0</b>	<b>130</b>		
<i>AstrZac</i>	<b>M. ASTRUC Zacharie</b>				<b>0</b>	
25/02/2001	B	200	0	200		
10/03/2004	B	0	200	0		
<b>Total catégorie B</b>		<b>200</b>	<b>200</b>	<b>0</b>		
<i>BorePet</i>	<b>M. BOREL Petrus</b>				<b>200</b>	
25/02/2001	B	50	0	50		
25/02/2001	B	150	0	200	<i>OG : BANQUEFR,</i>	
<b>Total catégorie B</b>		<b>200</b>	<b>0</b>	<b>200</b>		
<i>DupoSyl</i>	<b>Mme DUPONT Sylvia (née : TOURLO)</b>				<b>220</b>	
25/02/2001	A	220	0	220		
<b>Total catégorie A</b>		<b>220</b>	<b>0</b>	<b>220</b>		
<i>GuilJac</i>	<b>M. GUILLAUME Jacques</b>				<b>300</b>	
25/02/2001	B	100	0	100		
10/03/2004	B	200	0	300		
<b>Total catégorie B</b>		<b>300</b>	<b>0</b>	<b>300</b>		
<i>LeroCha</i>	<b>M. LEROUX Charles Edouard</b>				<b>100</b>	
25/02/2001	C	100	0	100		
<b>Total catégorie C</b>		<b>100</b>	<b>0</b>	<b>100</b>		
<i>Mondial</i>	<b>MONDIAL</b>				<b>100</b>	<i>Représentant légal : LEROUX Charles Edouard [LeroCha]</i>
25/02/2001	A	100	0	100		
<b>Total catégorie A</b>		<b>100</b>	<b>0</b>	<b>100</b>		
<i>NonrMar</i>	<b>M. NONRESIDENT Marco (née : LETRANGERE)</b>				<b>100</b>	
25/02/2001	C	100	0	100		
<b>Total catégorie C</b>		<b>100</b>	<b>0</b>	<b>100</b>		
<b>Total catégorie A</b>		<b>1900</b>	<b>200</b>	<b>1700</b>		
<b>Total catégorie B</b>		<b>700</b>	<b>200</b>	<b>500</b>		
<b>Total catégorie C</b>		<b>200</b>	<b>0</b>	<b>200</b>		
<b>Total général</b>		<b>2800</b>	<b>400</b>	<b>2400</b>		

## Liste des titres par date

Dates Bénéficiaires	Cat	Nombre de Titres			Observations
		Acquis	Cédés	Total	

### Mouvements du 25/02/2001

M. ALBERT Fidèle	A	1000	0	
M. ALBERT Fidèle	A	250	0	Nu-proprétaire : Mle ALBERT Ludivine
Mle ALBERT Ludivine	A	130	0	
Mme DUPONT Sylvia (née : TOURLO)	A	220	0	
MONDIAL	A	100	0	

<b>Total Catégorie A</b>	<b>1700</b>	<b>0</b>	<b>1700</b>
--------------------------	-------------	----------	-------------

M. ASTRUC Zacharie	B	200	0	
M. BOREL Petrus	B	50	0	
M. BOREL Petrus	B	150	0	OG : BANQUEFR,
M. GUILLAUME Jacques	B	100	0	

<b>Total Catégorie B</b>	<b>500</b>	<b>0</b>	<b>500</b>
--------------------------	------------	----------	------------

M. LEROUX Charles Edouard	C	100	0	
M. NONRESIDENT Marco (née : LETRANGE)	C	100	0	

<b>Total Catégorie C</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>200</b>
--------------------------	------------	----------	------------

### Mouvements du 10/03/2004

M. ASTRUC Zacharie	B	0	200	
M. GUILLAUME Jacques	B	200	0	

<b>Total Catégorie B</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>0</b>
--------------------------	------------	------------	----------

### Mouvements du 25/02/2011

M. ALBERT Fidèle	A	200	0	Nu-proprétaire : M. ASTRUC Zacharie
M. ALBERT Fidèle	A	0	200	

<b>Total Catégorie A</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>0</b>
--------------------------	------------	------------	----------

Total catégorie A	1900	200	1700
Total catégorie B	700	200	500
Total catégorie C	200	0	200
<b>Total général</b>	<b>2800</b>	<b>400</b>	<b>2400</b>

# ORDRE DE MOUVEMENT

Numéro

12

Code

12345

**Désignation de la société**

TOUBLANC  
Résidence du Chêne 53, rue du Lait de Beurre 49300 CHOLET

## TITRES

Nature des titres	Parts sociales
Nature du mouvement	Cession
Jouissance	10/03/2004
Quantité	DEUX CENTS
<i>(en lettres)</i>	
<i>(en chiffres)</i>	200

*la réalisation de ce mouvement est demandée par le titulaire au profit du bénéficiaire*

## TITULAIRE

N° de compte  
d'actionnaire : AstrZac

Nom et prénom <i>(ou raison sociale)</i>	M. ASTRUC Zacharie
Adresse	12 avenue des Muguets 21200 BOUZE-LES-BEAUNE

Administrateur des titres  
*(s'il y a lieu)*

## BÉNÉFICIAIRE

N° de compte  
d'actionnaire : GuilJac

Nom et prénom <i>(ou raison sociale)</i>	M. GUILLAUME Jacques
Adresse	12 avenue des Muguets 30500 ST JULIEN DE CASSAGNAS

Administrateur des titres  
*(s'il y a lieu)*

## L'ÉMETTEUR

Date de radiation  
du titulaire inscrit : 10/03/2004

Date de l'inscription  
au compte du bénéficiaire : 10/03/2004

Observations :

Signature habilitée

## LE DONNEUR D'ORDRE

Ordre émis le 10/03/2004

Signature

## Certification éventuelle

Signature et qualité



N° 2759

Cachet du service

# CESSION DE DROITS SOCIAUX

## NON CONSTATÉE PAR UN ACTE À DÉCLARER OBLIGATOIREMENT

(ART. 639, 653, 662-3° ET 726 DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS)

### DATE DE LA CESSION

10/03/2004

### CÉDANT

M.  Mme  M<sup>lle</sup> | ASTRUC | Zacharie | NOM DE NAISSANCE | PRÉNOMS | NOM DU CONJOINT

NAISSANCE : DATE | 02/09/1962 | DÉPARTEMENT | 55 | COMMUNE | VACHERAUVILLE |  
(ou pays)

M.  Mme  M<sup>lle</sup> | | | NOM DE NAISSANCE | PRÉNOMS | NOM DU CONJOINT

NAISSANCE : DATE | | DÉPARTEMENT | | COMMUNE | |  
(ou pays)

RÉGIME MATRIMONIAL | |

SOCIÉTÉ : FORME | | DÉNOMINATION | |  
N° SIREN | | CODE ACTIVITÉ | |

ADRESSE OU SIÈGE : N° | 12 | VOIE (rue...) | avenue | NOM DE LA VOIE | des Muguets |  
CODE POSTAL | 21200 | COMMUNE | BOUZE-LES-BEAUNE |

ADRESSE DU SERVICE DES IMPÔTS dont dépend le cédant pour la déclaration de ses revenus ou bénéfices <sup>(1)</sup> | |

### CESSIONNAIRE

M.  Mme  M<sup>lle</sup> | GUILLAUME | Jacques | NOM DE NAISSANCE | PRÉNOMS | NOM DU CONJOINT

NAISSANCE : DATE | 24/07/1953 | DÉPARTEMENT | 76 | COMMUNE | MANIQUERVILLE |  
(ou pays)

M.  Mme  M<sup>lle</sup> | | | NOM DE NAISSANCE | PRÉNOMS | NOM DU CONJOINT

NAISSANCE : DATE | | DÉPARTEMENT | | COMMUNE | |  
(ou pays)

RÉGIME MATRIMONIAL | |

SOCIÉTÉ : FORME | | DÉNOMINATION | |  
N° SIREN | | CODE ACTIVITÉ | |

ADRESSE OU SIÈGE : N° | 12 | VOIE (rue...) | avenue | NOM DE LA VOIE | des Muguets |  
CODE POSTAL | 30500 | COMMUNE | ST JULIEN DE CASSAGNAS |

### DROITS SOCIAUX CÉDÉS

FORME ET DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ | TOUBLANC |

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ | Résidence du Chêne 53, rue du Lait de Beurre 49300 CHOLET |

N° SIREN DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT | 234567899 |

SOCIÉTÉ À PRÉPONDÉRANCE IMMOBILIÈRE : OUI  NON

NATURE DES BIENS REPRÉSENTÉS PAR LES DROITS SOCIAUX CÉDÉS | Parts sociales |

NOMBRE TOTAL DE DROITS SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ | 2 400 |

DATE DE LA RÉALISATION DÉFINITIVE DE L'APPORT DE CES BIENS À LA SOCIÉTÉ | 10/03/2004 |

NOMBRE ET NUMÉROS DES DROITS SOCIAUX CÉDÉS | 200 | 1001 à 1200 |

MOTIF D'EXONÉRATION OU DE NON-TAXATION DE LA PLUS-VALUE <sup>(2)</sup> | |

### ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

NOM ET ADRESSE DU PRÉCÉDENT PROPRIÉTAIRE <sup>(1)</sup> | |

DATE ET NATURE DE LA MUTATION <sup>(3)</sup> | |

PRIX D'ACQUISITION <sup>(1)</sup> | |

### PRIX DE LA CESSION + CHARGES (ou valeur réelle si elle est supérieure) – ABATTEMENT

10 000 - = 10 000

Prix + charges | Abattement (4) | Base nette taxable

### MODE DE PAIEMENT

- Cocher la case correspondant au mode de paiement choisi.
- Établir le chèque bancaire ou postal à l'ordre du **TRÉSOR PUBLIC** (sans autre indication).

<input type="checkbox"/>	NUMÉRAIRE
<input type="checkbox"/>	CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL
<input type="checkbox"/>	VIREMENT DIRECT BANQUE DE FRANCE
<input type="checkbox"/>	AUTRE

CERTIFIÉ EXACT,  
À CHOLET, LE 10/03/2004  
SIGNATURES DU CÉDANT ET DU CESSIONNAIRE

<sup>(1)</sup> Renseignements à fournir obligatoirement (CGI Annexe II, art. 74 SJ).

<sup>(2)</sup> Uniquement pour les sociétés à prépondérance immobilière. Cf. notice au verso (cadre 5).

<sup>(3)</sup> Indiquer la date du décès s'il s'agit d'un bien acquis à titre gratuit.

<sup>(4)</sup> Cf. notice au verso (cadre 2).



## TOUBLANC

### Attestation d'Inscription en Compte de Titres Nominatifs

demeurant **M. ALBERT Fidèle**  
22 rue de la Paix  
ROUSSAY  
49450 SEVREMOINE

titulaire du Compte d'actionnaire réf  
a été inscrit sur les registres de la Société pour

AlbeFid  
800 actions nominatives en pleine propriété  
450 actions nominatives en usufruit

Cachet

Fait à CHOLET, le 06 décembre 2018  
Signature du Président  
Jean Louis AUBERT

## TOUBLANC

### Attestation d'Inscription en Compte de Titres Nominatifs

demeurant **Mlle ALBERT Ludivine**  
110, Boulevard E. Jacqmain  
1000 BRUSSELS  
SAINT MARTIN (NL)

titulaire du Compte d'actionnaire réf  
a été inscrit sur les registres de la Société pour

AlbeLud  
130 actions nominatives en pleine propriété  
250 actions nominatives en nue propriété

Cachet

Fait à CHOLET, le 06 décembre 2018  
Signature du Président  
Jean Louis AUBERT

**TOUBLANC**

Résidence du Chêne  
53, rue du Lait de Beurre  
49300 CHOLET  
Tél. 0952 500 800 - Fax 0957 500 800  
S.A. au capital de 150 000,00 €  
SIREN 234 567 899 RCS ANGERS

**M. ALBERT Fidèle**  
22 rue de la Paix  
ROUSSAY  
49450 SEVREMOINE

Nos réf : 208 . AlbeFid

**Attestation de souscription  
au capital**

Je soussigné FONTAINE Alexandre, Président,  
atteste par la présente que Monsieur ALBERT Fidèle  
a souscrit en date du 25 février 2011, 200,00  
pour un montant de VINGT MILLE EUROS (20 000,00 €).  
Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à CHOLET, le 6 décembre 2018

## **TOUBLANC**

Résidence du Chêne  
53, rue du Lait de Beurre  
49300 CHOLET  
Tél. 0952 500 800 - Fax 0957 500 800  
S.A. au capital de 150 000,00 €  
SIREN 234 567 899 RCS ANGERS

### **M. BOREL Petrus**

La haut  
25, rue de l'étang  
88500 FRENELLE LA PETITE

CHOLET, le 6 mai 2018

Nos réf : 205 . BorePet  
Objet : AG du 15 juin 2018  
Exercice clos le 31 décembre 2017

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que les actionnaires de notre société sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 juin 2018 Palais des Congrès 44000 NANTES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes.
2. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
3. Affectation des résultats et fixation du dividende.
4. Approbation des opérations autorisées visées au rapport spécial du commissaire aux comptes, en application de l'article 101 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Quitus à donner aux administrateurs.
6. Renouvellement du mandat d'un administrateur.
7. Nomination d'un administrateur.
8. Ratification de la cooptation et nomination d'un administrateur.
9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.
10. Fixation des jetons de présence.
11. Questions diverses.

Nous comptons sur votre présence. Nous vous rappelons qu'en application des dispositions statutaires, la participation à l'assemblée est subordonnée à l'inscription de l'actionnaire sur les registres de la société au moins cinq jours avant la date de la réunion.

Des formules de procuration sont à votre disposition au siège social.

Vous pouvez, si vous le désirez, voter par correspondance. Sur demande de votre part, nous vous ferons parvenir un formulaire à cet effet. Pour être prise en compte votre demande devra être faite au moyen d'une lettre recommandée avec avis de réception et devra impérativement nous parvenir au moins six jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

FONTAINE Alexandre  
Président

**TOUBLANC**

Résidence du Chêne  
53, rue du Lait de Beurre  
49300 CHOLET  
Tél. 0952 500 800 - Fax 0957 500 800  
S.A. au capital de 150 000,00 €  
SIREN 234 567 899 RCS ANGERS

## Feuille de présence

Assemblée Générale ordinaire du 15 juin 2018

1/1

N°	Nom, prénoms, et domicile	Nombre de Titres ayant droit de vote	Nombre de voix	Représenté par :	Signature	Votant par correspondance
1	M. ALBERT Fidèle 22 rue de la Paix ROUSSAY 49450 SEVREMOINE	1 250				
2	Mlle ALBERT Ludivine 110, Boulevard E. Jacqmain 1000 BRUSSELS SAINT MARTIN (NL)	130				
3	M. BOREL Petrus La haut 25, rue de l'étang 88500 FRENELLE LA PETITE	200				
4	Mme DUPONT Sylvia 10 rue de l'Etoile 98818 PANAMA	220				
5	M. GUILLAUME Jacques 12, avenue des Muguets 30500 ST JULIEN DE CASSAGNAS	300				
6	M. LEROUX Charles Edouard 52, 41e rue Est 10017 New York ETATS-UNIS	100				
7	M. LEROUX Charles Edouard représentant de MONDIAL 52, 41e rue Est 10017 New York ETATS-UNIS	100				
8	M. NONRESIDENT Marco Cowper Wharf Road Woolloomooloo, 16 2011 SYDNEY AUSTRALIE	100				
	<b>TOTAUX</b>	<b>2 400</b>				

La présente feuille de présence faisant apparaître que actionnaires titulaires de actions auxquelles sont attachées voix, sont présents, représentés ou votent par correspondance, a été arrêtée et certifiée exacte par les Membres du Bureau soussignés.

Le Président,  
ALBERT Fidèle

Le Secrétaire,  
DUPONT Sylvia

Les Scrutateurs,  
BOREL Petrus

## TOUBLANC

Résidence du Chêne  
53, rue du Lait de Beurre  
49300 CHOLET  
Tél. 0952 500 800 - Fax 0957 500 800  
S.A. au capital de 150 000,00 €  
SIREN 234 567 899 RCS ANGERS

# POUVOIR

**Je sousigné(e):**

**ALBERT Ludivine**

demeurant

110, Boulevard E. Jacquain  
1000 BRUSSELS  
SAINT MARTIN (NL)

propriétaire de 130 actions

donne tous pouvoirs à :

.....  
.....  
.....

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra

le  
Palais des Congrès 44000 NANTES

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes.
2. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le
3. Affectation des résultats et fixation du dividende.
4. Approbation des opérations autorisées visées au rapport spécial du commissaire aux comptes, en application de l'article 101 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Quitus à donner aux administrateurs.
6. Renouvellement du mandat d'un administrateur.
7. Nomination d'un administrateur.
8. Ratification de la cooptation et nomination d'un administrateur.
9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.
10. Fixation des jetons de présence.
11. Questions diverses.

et prendre toutes décisions en mes lieu et place.

Fait à  
Le

*Signature précédée de la mention "Bon pour Pouvoir"*

# TOUBLANC

Résidence du Chêne  
53, rue du Lait de Beurre  
49300 CHOLET

S.A. au capital de 150 000,00 €  
Siret N° 234 567 899 00013 - NAF N° 123A

## Distribution de Dividendes

Exercice clos le 31 décembre 2017  
Assemblée générale du 15 juin 2018  
25,00 € par titre, éligible à l'abattement  
Date de mise en paiement du 18 août 2018

Bénéficiaires	Nbre de Titres	Dividendes	Impôt déjà versé	Net à payer
<b>M. ALBERT Fidèle</b> 22 rue de la Paix ROUSSAY 49450 SEVREMOINE	1250	14 705,88	4 411,76	10 294,12
<b>Mlle ALBERT Ludivine</b> 110, Boulevard E. Jacquain 1000 BRUSSELS SAINT MARTIN (NL)	130	1 529,41	382,35	1 147,06
<b>M. BOREL Petrus</b> La haut 25, rue de l'étang 88500 FRENELLE LA PETITE	200	8 000,00	600,00	7 400,00
<b>Mme DUPONT Sylvia</b> 10 rue de l'Etoile 98818 PANAMA	220	2 588,24	331,29	2 256,95
<b>M. GUILLAUME Jacques</b> 12, avenue des Muguets 30500 ST JULIEN DE CASSAGNAS	300	12 000,00	3 600,00	8 400,00
<b>M. LEROUX Charles Edouard</b> 52, 41e rue Est 10017 New York ETATS-UNIS	100	10 000,00	1 280,00	8 720,00
<b>MONDIAL</b> ZA de l'industrie 125, avenue de la gare 15100 ANGLARDS DE ST FLOUR	100	1 176,47		1 176,47
<b>M. NONRESIDENT Marco</b> Cowper Wharf Road Woolloomooloo, 16 2011 SYDNEY AUSTRALIE	100	10 000,00	1 500,00	8 500,00
<b>Totaux</b>	<b>2400</b>	<b>60 000,00</b>	<b>12 105,40</b>	<b>47 894,60</b>

## Détail de la distribution de dividendes

TOUBLANC

Exercice clos le 31 décembre 2017, assemblée générale du 15 juin 2018  
Montant distribué 60 000,00 €, mise en paiement le 18 août 2018, revenus éligibles à l'abattement.

Bénéficiaires	PP / PM	Ad iso	Nombre de titres		Dividendes Bruts	Organisme gestionnaire	Bases à retenir pour		Impôts à verser		Retenue à la Source		Net à payer
			Total	Dont O.G.			Prélèvements sociaux	Prélèvement forfaitaire	Retenue à la source	Prélèvements sociaux	Prélèvt forfaitaire	T°	
<b>Personnes physiques résidentes</b>													
M. ALBERT Fidèle	PP	FR	1	250	14 705,88		14 705,88	14 705,88	2 529,41	1 882,35			10 294,12
M. BOREL Petrus	PP	FR	200	150	8 000,00	-6 000,00	2 000,00	2 000,00	344,00	256,00			1 400,00
M. GUILLAUME Jacques	PP	FR	300		12 000,00		12 000,00	12 000,00	2 064,00	1 536,00			8 400,00
<b>Personnes morales résidentes</b>													
MONDIAL	PM	FR	100		1 176,47								1 176,47
<b>Personnes physiques non-résidentes</b>													
Mlle ALBERT Ludvine	PP	SX	130		1 529,41			1 529,41			25,0%	382,35	1 147,06
Mme DUPONT Sylvia	PP	PA	220		2 588,24			2 588,24			12,8%	331,29	2 256,95
M. LEROUX Charles Edouard	PP	US	100		10 000,00			10 000,00			12,8%	1 280,00	8 720,00
M. NONRESIDENT Marco	PP	AU	100		10 000,00			10 000,00			15,0%	1 500,00	8 500,00
<b>Organismes gestionnaires</b>													
Banque de France	PM	FR			6 000,00								6 000,00
Totaux (Paiement du 18/08/2018)			2 400	150	60 000,00		28 705,88	28 705,88	4 937,41	3 674,35		3 493,64	47 894,60
										12 105,40			

**TOUBLANC**

Résidence du Chêne  
53, rue du Lait de Beurre  
49300 CHOLET  
Tél. 0952 500 800 - Fax 0957 500 800  
S.A. au capital de 150 000,00 €  
SIREN 234 567 899 RCS ANGERS

**M. GUILLAUME Jacques**  
12, avenue des Muguets  
30500 ST JULIEN DE CASSAGNAS

CHOLET, le 18 août 2018

Nos réf : 233 . GuilJac

Objet : Distribution selon AGO du 15 juin 2018  
Exercice clos le 31 décembre 2017

Monsieur,

Notre assemblée générale du 15 juin 2018 a décidé la répartition d'un dividende de 60 000,00 €.

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir sous ce pli un règlement d'un montant de 8 400,00 € correspondant aux 300 titres que vous détenez dans notre société.

Nous vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

FONTAINE Alexandre  
Président

Détail de la distribution	Nombre de titres	Cat	Éligible à l'abattement de 40% (*1)	Non éligible à l'abattement	Net à payer
Revenus distribués éligibles, soumis aux prélvts sociaux et forfaitaire	300	B	12 000,00		12 000,00
Prélèvement forfaitaire sur les distributions		B			-1 536,00
Prélèvements sociaux sur les distributions		B			-2 064,00
<b>Net à payer</b>					<b>8 400,00</b>

(\*1) L'abattement n'est applicable que pour les personnes physiques qui optent pour l'imposition au barème progressif (IRPP).



**TOUBLANC**

Résidence du Chêne  
53, rue du Lait de Beurre  
49300 CHOLET  
Tél. 0952 500 800 - Fax 0957 500 800  
S.A. au capital de 150 000,00 €  
SIREN 234 567 899 RCS ANGERS

CHOLET, le 6 décembre 2018

**M. GUILLAUME Jacques**  
12, avenue des Muguets  
30500 ST JULIEN DE CASSAGNAS

Nos réf : 239 . GuilJac  
Objet : Distribution selon AGO du 15 juin 2018  
Exercice clos le 31 décembre 2017

Monsieur,

Notre assemblée générale du 15 juin 2018 a décidé la répartition d'un dividende de 60 000,00 €.

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir sous ce pli un règlement d'un montant de 8 400,00 € correspondant aux 300 titres que vous détenez dans notre société.

Nous vous en souhaitant bonne réception,

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

FONTAINE Alexandre  
Président

Détail de la distribution	Nombre de titres	Cat	Éligible à l'abattement de 40% (*1)	Non éligible à l'abattement	Net à payer
Revenus distribués éligibles, soumis aux prélvts sociaux et forfaitaire	300	B	12 000,00		12 000,00
Prélèvement forfaitaire sur les distributions		B			-1 536,00
Prélèvements sociaux sur les distributions		B			-2 064,00
<b>Net à payer</b>					<b>8 400,00</b>

(\*1) L'abattement n'est applicable que pour les personnes physiques qui optent pour l'imposition au barème progressif (IRPP).

\*\*\*\* HUIT MILLE QUATRE CENTS EUROS \*\*\*\*

GUILLAUME Jacques

8 400,00

CHOLET

06/12/2018

**Cabinet Arthur Ashe**  
Résidence du Chêne  
53, rue du Lait de Beurre  
49300 CHOLET  
Tél. 0952 500 800 - Fax 0957 500 800  
Siret n° : 12345678900011  
APE : 1234

**TOUBLANC**  
Résidence du Chêne  
53, rue du Lait de Beurre  
49300 CHOLET

CHOLET, le 6 août 2018

Nos réf : 234 . 9991

Objet : Distribution selon AGO du 15 juin 2018  
Exercice clos le 31 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Suite à votre assemblée générale du 15 juin 2018, vous trouverez ci joint :

- le détail des sommes à verser,
- un courrier d'accompagnement à adresser, si le texte vous convient, à chacun des bénéficiaires.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

ARTHUR Ashe

# Détail des intérêts versés

# TROCMANIA

Date de mise en paiement : 15 novembre 2018  
Taux global des prélèvements sociaux : 17,20%

Bénéficiaires	PP PM	Adr ISO	Codification 2561 ->	Intérêts versés		Base des prélèvements sociaux sur revenu du Patrimoine	revenus soumis aux cotisations sociales TNS	T°	Impôts à verser		Net à Payer
				Résidents	Non résidents				Prélèvement forfaitaire	Retenue à la source	
				AR / 2TR	BN	BS / 2CG	BS / 2CG		AD	BP	
<b>Personnes physiques, résidentes</b>											
M. ALBERT Fidèle	PP	FR		250,00		250,00		12,8%	32,00	43,00	175,00
M. ASTRUC Zacharie	PP	FR		50,00		50,00		12,8%	6,40	8,60	35,00
M. BOREL Petrus	PP	FR		100,00		100,00		12,8%	12,80	17,20	70,00
M. GUILLAUME Jacques	PP	FR		100,00		100,00		12,8%	12,80	17,20	70,00
M. ROUSSE Paolo	PP	GF		25,00		25,00		12,8%	3,20	4,30	17,50
Mlle ROUSSE Tatiana	PP	FR		30,00		30,00		12,8%	3,84	5,16	21,00
<b>Personnes morales, résidentes</b>											
MONDIAL	PM	FR		100,00				0,0%			100,00
RACING SA	PM	FR		25,00				0,0%			25,00
<b>Personnes physiques, non-résidentes</b>											
Mlle ALBERT Ludivine	PP	SX			100,00			12,8%		12,80	87,20
Mme DUPONT Sylvia	PP	PA			110,00			75,0%		82,50	27,50
M. LEROUX Charles Edouard	PP	US			200,00			12,8%		25,60	174,40
M. NONRESIDENT Marco	PP	AU			100,00			12,8%		12,80	87,20
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				1 190,00		555,00			71,04	133,70	889,80
				1 190,00		555,00			300,20	95,46	

# Détail des jetons de présence versés

TOUBLANC

Date de mise en paiement : 20 novembre 2018  
 Taux global des prélèvements sociaux : 17,20%  
 Taux du prélèvement forfaitaire : 12,80%

Bénéficiaires	PP PM	Adr ISO	Montant des jetons	Prélèvements sociaux		Prélèvement forfaitaire		Retenue à la source (non résidents)		Net à Payer
				Base	Montant	Base	Montant	Base	T°	
			<b>BW / 2TS</b>	<b>BU / 2BH</b>		<b>AD / 2 CK</b>	<b>BN</b>		<b>BP</b>	

Réf : IFU / 2042 ->

## Personnes physiques, résidentes

M. BOREL Petrus	PP	FR	1 000,00	1 000,00	172,00	1 000,00	128,00			700,00
-----------------	----	----	----------	----------	--------	----------	--------	--	--	--------

## Personnes morales, résidentes

MONDIAL	PM	FR	1 000,00							1 000,00
---------	----	----	----------	--	--	--	--	--	--	----------

## Personnes physiques, non-résidentes

Mlle ALBERT Ludvine	PP	SX	1 000,00				1 000,00	12,8%	128,00	872,00
---------------------	----	----	----------	--	--	--	----------	-------	--------	--------

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>3 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>172,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>128,00</b>		<b>128,00</b>	<b>2 572,00</b>
----------------------	--	--	-----------------	-----------------	---------------	-----------------	---------------	--	---------------	-----------------

# Déclaration de contrat de prêt

(Code général des impôts : article 242 ter 3, article 49 B de l'annexe III et article 23 L de l'annexe IV)

## I. DÉSIGNATION DU DÉCLARANT (intermédiaire, débiteur ou créancier)

Nom et prénom ou raison sociale, profession :

Adresse complète :

## II. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES CONDITIONS DU PRÊT ET LES PARTIES AU CONTRAT

Conditions du prêt				Noms, prénoms et adresses complètes (y compris code département) des parties ÉCRIVEZ EN CAPITALES										
Date 1	Durée 2	Taux 3	Montant en principal 4	5										
05/08/2017	5	6,6	12 000	<b>A Créancier ou porteur ou prêteur</b>										
				MLE ROUSSE TATIANA RÉSIDENCE DU MAIRE 25, PLACE DE L'EGLISE 84120 LA BASTIDONNE										
				<b>B Débiteur ou émetteur ou emprunteur</b>										
				TROCMANIA ZI SAINT LAURENT 72300 SABLE SUR SARTHE										
<b>C Observations</b>														
<b>D</b>				Années	2017	2018	2019	2020	2021	2022				
				Montant annuel des intérêts exigibles	258	683	537	382	216	46				
				Montant annuel du principal remboursé	683	2 141	2 287	2 443	2 609	1 837				
				Années										
				Montant annuel des intérêts exigibles										
				Montant annuel du principal remboursé										

A SABLE SUR SARTHE

, le 06/12/2018

Signature :

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.



## PRÉLÈVEMENTS

1	Art. 125 A CGI	PRÉLÈVEMENT SUR LES INTÉRÊTS, ARRÉRAGES ET PRODUITS DE TOUTE NATURE SERVIS À DES PERSONNES FISCALEMENT DOMICILIÉES EN FRANCE			
		BASE IMPOSABLE	TAUX	CODE	IMPÔT
• Intérêts, arrérages et produits de toute nature .....		755	12,8 %	AB	97
• Produits versés dans un État ou territoire non coopératif .....		110	75 %	CO	83
• Produits d'épargne solidaire de partage .....			5 %	DC	

2	Art. 125-0 A CGI	PRÉLÈVEMENT SUR LES INTÉRÊTS DES BONS ET CONTRATS DE CAPITALISATION ET ASSIMILÉS (ASSURANCE-VIE)			
		BASE IMPOSABLE	TAUX	CODE	IMPÔT
Primes versées avant le 27-09-17. Bons émis :					
• à compter du 01-01-90 :					
– de moins de 4 ans .....			35 %	DE	
– de 4 à moins de 8 ans .....			15 %	DF	
– de 8 ans et plus .....			7,5 %	DK	
• entre le 01-01-83 et le 31-12-89 :					
– de moins de 2 ans .....			45 %	DG	
– de 2 à moins de 4 ans .....			25 %	DH	
– de 4 à moins de 6 ans .....			15 %	DI	
– de 6 ans et plus .....			7,5 %	DL	
Primes versées à compter du 27-09-17 :					
• bons émis entre le 01-01-83 et le 31-12-89 pour une durée de 6 ans et plus ou bons émis à compter du 01-01-90 pour une durée de 8 ans : .....			7,5 %	DP	
• autres cas : .....			12,8 %	DQ	
• Produits bénéficiant à des personnes domiciliées fiscalement ou établies dans un État ou territoire non coopératif .....			75 %	DO	

3	Art. 117 quarter CGI	PRÉLÈVEMENT SUR LES REVENUS DISTRIBUÉS			
		BASE IMPOSABLE	TAUX	CODE	IMPÔT
Revenus distribués .....		38 280	12,8 %	EA	4 900

4	AUTRES PRODUITS SOUMIS À PRÉLÈVEMENTS				
		BASE IMPOSABLE	TAUX	CODE	IMPÔT
Autres produits soumis à prélèvements .....			..... %	CL	

## RETENUES À LA SOURCE

5	Art. 115 quinquies, 1673 bis et 119 bis 2 CGI	RETENUE À LA SOURCE SUR LES BÉNÉFICES RÉALISÉS EN FRANCE PAR LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES					
NATURE DES PRODUITS OU DES SOMMES À DÉDUIRE							
Bénéfices et plus-values retenus pour l'assiette de l'IS (A)	Bénéfices et plus-values de l'exercice, non compris dans la base de l'IS (B)	IS dû pour l'exercice (C)	Bénéfices ou plus-values antérieurs, compris dans la base de l'IS (D)	BASE IMPOSABLE DE LA RETENUE À LA SOURCE (A + B) – (C + D)	TAUX	CODE	IMPÔT
.....	.....	.....	.....	.....	30 %	CQ	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.... %	CZ	.....
.....	.....	.....	.....	.....	12,8 %	CC	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.... %	CY	.....

6	Art. 1678 bis et Art. 119 bis 1 CGI	RETENUE À LA SOURCE SUR LES INTÉRÊTS DES BONS DE CAISSE			
		BASE IMPOSABLE	TAUX	CODE	IMPÔT
Intérêts, prime de remboursement :					
• bénéficiaire personne morale .....			15 %	GH	
• bénéficiaire personne physique .....			12,8 %	GI	

7 Art. 119 bis 2 CGI RETENUE À LA SOURCE SUR LES REVENUS DISTRIBUÉS À DES NON-RESIDENTS				
	BASE IMPOSABLE	TAUX	CODE	IMPÔT
• Dividendes et autres revenus distribués (taux légaux en France)		75 %	HA	
	2 320	75 %	HF	1 740
Dividendes et autres revenus distribués supportant une retenue à la source inférieure au taux légal en application des conventions internationales		30 %	HB	
		15 %	HD	
	6 960	12,8 %	HE	891
		... %		
		... %		
		5 %		
		10 %		
		12 %		
		12,5 %		
		15 %		
<b>Sous-total retenue à la source bénéficiaires personnes physiques</b>	9 280	<b>S. total</b>	HG	2 631
<b>Sous-total retenue à la source bénéficiaires personnes morales</b>		<b>S. total</b>	HH	
	9 280	<b>TOTAL</b>	HI	2 631
• Montant des produits visés aux articles 108 à 117 bis du CGI ayant bénéficié de l'exonération de retenue à la source sur le fondement du 2 de l'article 119 bis du CGI.			HJ	

### TOTAL BRUT

8 TOTAL BRUT AVANT RÉGULARISATIONS			
	BASE IMPOSABLE	CODE	IMPÔT
Total des sommes inscrites aux cadres 1 à 6 + ligne HI du cadre 7	48 425	IL	7 711

### RÉGULARISATIONS

9 RÉGULARISATIONS						
A – À partir de la déclaration n° 2777 créditrice						
Correspond aux montants cumulés créditeurs des lignes OP et QF dégagés sur les précédentes déclarations n° 2777-SD et dont le remboursement n'a pas été demandé.					JK	
B – Au titre des formulaires 5000 et 5001 (tenus à disposition de l'administration)						
	Déclaration n° 2777 Du mois de versement Mois Année		A- RÉGULARISATION HORS PFU (CF. NOTICE)		B- RÉGULARISATION PFU (CF. NOTICE)	C- TOTAL RÉGULARISATIONS A + B
A	I _ I _ I _ I	KY		KX		
B	I _ I _ I _ I					
C	I _ I _ I _ I					
D	I _ I _ I _ I					
E	I _ I _ I _ I					
	Total				LM	
C – Autres régularisations						
Régularisation portant sur le prélèvement forfaitaire unique .....					MM	
Régularisation hors prélèvement forfaitaire unique .....					NP	

### TOTAL NET APRÈS RÉGULARISATIONS

<b>TOTAL lignes IL – (JK + LM + MM + NP)</b>	<b>OP</b>	7 711
--	-----------	-------

Si le total des lignes OP + QF du cadre 10 ci-dessous des déclarations portant sur les périodes de février à novembre est négatif (vous êtes en situation de crédit) vous pouvez :

- soit en demander le remboursement en cochant la ligne QS de la page 1 de cette déclaration,
- soit en demander le report en cochant la ligne QT de la page 1 de cette déclaration. L'imputation se fera alors sur la prochaine déclaration n° 2777-SD (cadre 9 A en ligne JK).



## CONTRIBUTIONS ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

<b>10 CONTRIBUTIONS ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX (voir notice explicative)</b>				
CONTRIBUTION SOCIALE GÉNÉRALISÉE	BASE IMPOSABLE	TAUX	CODE	IMPÔT
Produits soumis au taux applicable entre le 01-01-1997 et le 31-12-1997	.....	3,4 %	PP	.....
Produits soumis au taux applicable entre le 01-01-1998 et le 31-12-2004	.....	7,5 %	PW	.....
Produits soumis au taux applicable entre le 01-01-2005 et le 31-12-2017	.....	8,2 %	PN	.....
Produits soumis au taux applicable depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2018	46 955	9,9 %	QE	4 649
<b>PRÉLÈVEMENT SOCIAL</b>	<b>Total PP + PW + PN + QE</b>		<b>PQ</b>	= 4 649
Produits soumis au taux applicable avant le 01-01-2011	.....	2 %	PY	.....
Produits soumis au taux applicable entre le 01-01-2011 et le 30-09-2011	.....	2,2 %	QA	.....
Produits soumis au taux applicable entre le 01-10-2011 et le 30-06-2012	.....	3,4 %	QB	.....
Produits soumis au taux applicable entre le 01-07-2012 et le 31-12-2012	.....	5,4 %	QC	.....
Produits soumis au taux applicable depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2013	46 955	4,5 %	QD	2 113
<b>CONTRIBUTION ADDITIONNELLE AU PRÉLÈVEMENT SOCIAL</b>	<b>Total PY + QA + QB + QC + QD</b>		<b>PS</b>	= 2 113
Produits soumis au taux applicable depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2004	46 955	0,3 %	PR	141
<b>CONTRIB. ADDITIONNELLE 1,1 % ET PRÉLÈVEMENT DE SOLIDARITÉ</b>				
Produits soumis au taux applicable entre le 01-01-2009 et le 31-12-2012	.....	1,1 %	PF	.....
Produits soumis au taux applicable depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2013	46 955	2 %	QF	939
<b>CONTRIBUTION POUR LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE SOCIALE</b>	<b>Total PF + QF</b>		<b>PG</b>	= 939
Intérêts sur livrets	.....	0,5 %	AAA	.....
Revenus obligataires	.....		AAB	.....
Revenus distribués entrant dans le champ de l'article 117 quater du CGI	46 400		AAC	232
Produits des plans et comptes épargne logement (PEL et CEL)	.....		AAD	.....
Gains sur plans d'épargne en actions (PEA et PEA-PME)	.....		AAE	.....
Produits de la participation ou de l'épargne salariale (PEE, PEI, Perco)	.....		AAF	.....
Produits des contrats de capitalisation ou assimilés multi-supports ou en UC	.....		AAG	.....
Produits des contrats de capitalisation ou assimilés en euros	.....		AAH	.....
Autres produits	555		AAI	3
<b>Total AAA à AAI</b>			<b>PU</b>	= 235

## VERSEMENT ET IMPUTATION DES ACOMPTES

<b>11 VERSEMENT DES ACOMPTES</b>				
ACOMPTE D'IMPÔT SUR LE REVENU	BASE IMPOSABLE (100 %)	CODE	IMPÔT (BASE X 90 %)	
Prélèvements forfaitaires et retenues à la source dus au titre de décembre de l'année précédente	.....	RY	.....	
ACOMPTE SUR PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX	BASE IMPOSABLE (100 %)	TAUX	CODE	IMPÔT (BASE X 17,2 % X 90 %)
Dû au titre de décembre de l'année précédente	.....	17,2 %	ABA	.....
Dû au titre de janvier de l'année en cours	.....	17,2 %	ABB	.....

<b>12 IMPUTATION DES ACOMPTES VERSÉS (voir notice explicative)</b>					
A – DÉCLARATION DÉPOSÉE EN JANVIER N AU TITRE DES REVENUS DE DÉCEMBRE N-1	CODE	IMPÔT	B – DÉCLARATION DÉPOSÉE EN FÉVRIER N AU TITRE DES REVENUS DE JANVIER N	CODE	IMPÔT
Ligne OP + QF – ligne RY – (2 / 17,2 x ABA)	SE	.....	Lignes PQ + PS + PR + PF + PU – (15,2/17,2 x ABB)	TJ	.....
Lignes PQ + PS + PR + PF + PU – (15,2 / 17,2 x ABA)	SI	.....	Report QR déclaration de décembre N-1 déposée en janvier si négatif	TC	.....

<b>13 RÉSULTAT APRÈS IMPUTATION</b>					
A – DÉCLARATION DÉPOSÉE EN JANVIER N AU TITRE DES REVENUS DE DÉCEMBRE N-1	CODE	IMPÔT	B – DÉCLARATION DÉPOSÉE EN FÉVRIER N AU TITRE DES REVENUS DE JANVIER N	CODE	IMPÔT
Ligne SE + Ligne SI	SF	.....	Ligne OP (cadre 9) + QF + TJ – ligne TC – (2/17,2 x ABB)	TG	.....

VEUILLEZ REPORTER LES INFORMATIONS RÉCAPITULANT LES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION SELON LES MODALITÉS INDIQUÉES DANS LE CADRE « PAIEMENT » FIGURANT PAGE 1 DE VOTRE DÉCLARATION.

**Cabinet Arthur Ashe**

Résidence du Chêne

53, rue du Lait de Beurre

49300 CHOLET

Tél. 0952 500 800 - Fax 0957 500 800

Siret n° : 12345678900011

APE : 1234

**TROCMANIA**

ZI Saint Laurent

72300 SABLE SUR SARTHE

CHOLET, le 6 décembre 2018

Nos réf : 222.9994

Objet : Déclaration 2777, N°12

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint une déclaration N°2777 relative au prélèvement forfaitaire libératoire et prélèvements sociaux sur les revenus de capitaux mobiliers mis en paiement au mois de novembre 2018.

Cette déclaration est à conserver, elle a été télétransmise au centre des impôts le .

**ATTENTION, un prélèvement de 15 788,00 €, va être effectuer sur votre compte à compter du 15/12/2018.**

Vous en souhaitant bonne reception,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

ARTHUR Ashe



**DOCUMENT RELATIF AU BENEFICIAIRE EFFECTIF D'UNE SOCIETE**

(L. 561-46, R. 561-55 et suivants du code monétaire et financier)

**I. INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DECLARANTE**

Dénomination sociale : TROCMANIA  
N° unique d'identification (SIREN) : 567 890 124 Immatriculation au RCS du greffe de : ANGERS  
Forme juridique : SARL nationale  
Adresse du siège social : ZI Saint Laurent -  
Code postal 72300 Commune SABLE SUR SARTHE Pays France

**II. INFORMATIONS SUR LE BENEFICIAIRE EFFECTIF DE LA SOCIETE**

**1) Informations sur l'identité du bénéficiaire effectif :**

Civilité : Madame  Monsieur   
Nom de naissance : ALBERT Pseudonyme :  
Nom d'usage : ALBERT Autres prénoms :  
Prénom principal : Fidèle Département / Pays : 99  
Né(e) le : 21/11/1940 à : GRECE  
Nationalité : GRECE  
Adresse du domicile : 22 rue de la Paix  
Code postal 49450 Commune SEVREMOINE Pays FRANCE

**2) Informations sur les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur la société (R. 561-1 du code monétaire et financier) :**

a) Détention :

directe et/ou  indirecte\* de plus de 25% du capital. Précisez le pourcentage total : 46,1 %

directe et/ou  indirecte\* de plus de 25% des droits de vote. Précisez le pourcentage total : 46,1 %

\* En cas de démembrement de propriété ou de détention indirecte, précisez les modalités (les personnes agissant en qualité d'usufruitier ou de nu-proprétaire, chaîne(s) de personnes morales, indivision...) sur le feuillet DBE-S-bis (au III 1) à joindre au présent document.

b) Exercice, par tout autre moyen {autre que le a)}, d'un pouvoir de contrôle par le bénéficiaire effectif sur la société déclarante au sens des 3° et 4° du I de l'article L. 233-3 du code de commerce (soit en déterminant en fait, par les droits de vote dont il dispose, les décisions dans les A.G. / soit en disposant, en étant associé ou actionnaire, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance) \*\*

\*\* Précisez les modalités de ce contrôle (pacte d'associés, groupe familial...) sur le feuillet DBE-S-bis (au III 2) à joindre au présent document.

Ou, à défaut {uniquement si aucune personne physique ne remplit les conditions des cas a) et b)} :

c) Représentant légal <sup>1</sup>

**3) Date à laquelle la personne est devenue bénéficiaire effectif de la société :** 01/01/2000

**III. AUTRES INFORMATIONS**

Il n'existe pas de bénéficiaire effectif autre que celui mentionné dans ce document.

Ou

Il est joint à ce document (nombre) document(s) annexe(s), (DBE-S-2), soit autant de documents annexes (DBE-S-2) que de bénéficiaires effectifs supplémentaires, dont le contenu est approuvé par ma signature ci-après.

**ATTENTION** : Le fait de ne pas déposer au greffe ou de déposer, de manière inexacte ou incomplète le document relatif au bénéficiaire effectif constitue un délit pénal (article L. 561-49 du code monétaire et financier).

Fait à SABLE SUR SARTHE, le 06/12/2018

Nom, prénom du représentant légal : ROUX Marc

Signature :

<sup>1</sup> Aucun des moyens définis aux a) ou b) du 2) n'a permis d'identifier un bénéficiaire effectif. En conséquence, le ou les bénéficiaires effectifs sont la ou les personnes physiques qui occupent directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'une personne morale) la position de représentant légal de la société déclarante

**TOUBLANC**

Résidence du Chêne  
53, rue du Lait de Beurre  
49300 CHOLET  
Tél. 0952 500 800 - Fax 0957 500 800  
S.A. au capital de 150 000,00 €  
SIREN 234 567 899 RCS ANGERS

CHOLET, le 6/12/18

**M. BOREL Petrus**

La haut  
25, rue de l'étang  
88500 FRENELLE LA PETITE

Nos réf : 205 . BorePet

Objet : Mise à jour identification

Monsieur,

Conformément à la législation en vigueur, nous déclarons annuellement les revenus de capitaux mobiliers que nous vous versons.

Avec la dématérialisation des déclarations, l'administration devient de plus en plus exigeante, elle nous demande un respect scrupuleux des informations transmises.

Toutes omissions ou inexactitudes nous rend passible de sanctions fiscales.

Afin de respecter nos obligations, et conformément à l'article 57 de l'annexe II du CGI, nous vous demandons de bien vouloir vérifier et nous confirmer votre identification.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

---

**Identification**

Votre nom :	BOREL
Prénom :	Petrus
Nom de jeune fille:	
Adresse :	La haut 25, rue de l'étang 88500 FRENELLE LA PETITE

**Pour les personnes physiques**

Date de naissance :	13 juin 1954
Commune de Naissance :	BOURNEAU
Département de naissance :	85

**Pour les personnes morales**

N° de siret :

Je soussigné(e) ..... certifie l'exactitude des informations portés sur le présent état.

Fait à

, le

**TOUBLANC**

Résidence du Chêne  
53, rue du Lait de Beurre  
49300 CHOLET  
Tél. 0952 500 800 - Fax 0957 500 800  
S.A. au capital de 150 000,00 €  
SIREN 234 567 899 RCS ANGERS

CHOLET, le 15 novembre 2018

**M. ALBERT Fidèle**  
22 rue de la Paix  
ROUSSAY  
49450 SEVREMOINE

Nos réf : 245 . AlbeFid

Monsieur,

Un prélèvement forfaitaire à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu s'applique pour les revenus de capitaux mobiliers perçus par les personnes physiques résidentes :

- le prélèvement est de 12.80 % pour les revenus distribués (article 125 A du CGI)
- le prélèvement est de 12.80 % pour les produits de placement à revenu fixe (intérêts) (article 117 quater du CGI)

Vous pouvez néanmoins demander, **avant le 30 novembre 2018**, à être dispensé de ce prélèvement si votre revenu fiscal de référence pour l'année 2017 est inférieur à certaines limites (voir attestation sur l'honneur).

La dispense de ce prélèvement n'est valable que pour les revenus encaissés en 2019.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

FONTAINE Alexandre  
Président

---

## **ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

### **Demande de dispense du prélèvement forfaitaire sur les produits de placement encaissés en 2019**

Je soussigné            M. ALBERT Fidèle  
domicilié            22 rue de la Paix  
                             ROUSSAY  
                             49450 SEVREMOINE,

demande à être dispensé du prélèvement forfaitaire à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu (cocher la ou les cases correspondant à votre demande) :

- sur les revenus distribués (12.80 %), mon revenu fiscal de référence pour l'année 2017 est inférieur à
- 50 000 € pour les contribuables célibataire, divorcé ou veuf
  - 75 000 € pour les couples soumis à imposition commune
- sur les produits de placements à revenu fixe (12.80 %), mon revenu fiscal de référence pour l'année 2017 est inférieur à
- 25 000 € pour les contribuables célibataire, divorcé ou veuf
  - 50 000 € pour les couples soumis à imposition commune

Je reconnais que cette attestation est établie et signée sous mon entière responsabilité et que je m'expose à des sanctions fiscales en cas de déclaration inexacte.

Fait à  
le  
signature :

# Détail des montants déclarés (IFU 2561)

TOUBLANC

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Trié sur le code bénéficiaire

Etablis.	Date	Désignation	2042	2561	Nbre Titres	Détail
<b>Revenus distribués éligibles à l'abattement</b>						<b>66 000,00</b>
<b>14 - Revenus distribués éligibles, soumis aux prélvts sociaux et forfaitaire</b>			DC.2C	AY-BS	<b>1 600,00</b>	<b>28 705,88</b>
	18/08/2018	GuilJac M. GUILLAUME Jacques			300,00	12 000,00
	18/08/2018	BorePet M. BOREL Petrus			50,00	2 000,00
	18/08/2018	AlbeFid M. ALBERT Fidèle			1 250,00	14 705,88
<b>41 - Revenus distribués éligibles, non soumis aux prélèvements</b>			2DC	AY	<b>100,00</b>	<b>1 176,47</b>
	18/08/2018	Mondial MONDIAL			100,00	1 176,47
<b>43 - Revenus sur titres gérés par un tiers (OG), éligibles à l'abattement</b>				D2	<b>150,00</b>	<b>6 000,00</b>
	18/08/2018	BorePet M. BOREL Petrus			150,00	6 000,00
<b>44 - Revenus distribués éligible (non résident)</b>			2EE	BN	<b>550,00</b>	<b>24 117,65</b>
	18/08/2018	NonrMar M. NONRESIDENT Marco			100,00	10 000,00
	18/08/2018	LeroCha M. LEROUX Charles Edouard			100,00	10 000,00
	18/08/2018	AlbeLud Mle ALBERT Ludivine			130,00	1 529,41
	18/08/2018	DupoSyl Mme DUPONT Sylvia			220,00	2 588,24
<b>49 - Revenus sur titres gérés par un tiers (OG), éligibles à l'abattement</b>			2DC	AY	<b>150,00</b>	<b>6 000,00</b>
	18/08/2018	BANQUEFR Banque de France			150,00	6 000,00
<b>Jetons de présence</b>						<b>3 000,00</b>
<b>131 - Jetons de présence, soumis aux prélvts sociaux et forfaitaire.</b>			TS.2C	BW-BS	<b>200,00</b>	<b>1 000,00</b>
	20/11/2018	BorePet M. BOREL Petrus			200,00	1 000,00
<b>133 - Jetons de présence, non soumis aux prélèvements</b>			2TS	BW	<b>100,00</b>	<b>1 000,00</b>
	20/11/2018	Mondial MONDIAL			100,00	1 000,00
<b>134 - Jetons de présence (non résident)</b>			2EE	BN	<b>130,00</b>	<b>1 000,00</b>
	20/11/2018	AlbeLud Mle ALBERT Ludivine			130,00	1 000,00
<b>Autres revenus imposables</b>						<b>2 250,00</b>
<b>31 - Non résidents - Intérêts versés</b>			2EE	BN	<b>1 130,00</b>	<b>1 250,00</b>
	27/11/2018	AlbeLud Mle ALBERT Ludivine			1 130,00	1 250,00
<b>53 - Gains sur créances, dépôts, cautionnements et cptes courants</b>			2TR	AR	<b>200,00</b>	<b>1 000,00</b>
	27/11/2018	BorePet M. BOREL Petrus			200,00	1 000,00
<b>Produits pour lesquels les prélèvements sociaux ont déjà été prélevés</b>						<b>1 000,00</b>
<b>66 - Produits pour lesquels les prélèvements sociaux ont déjà été appliqués (CSG ND)</b>			2CG	BS	<b>200,00</b>	<b>1 000,00</b>
	27/11/2018	BorePet M. BOREL Petrus			200,00	1 000,00
<b>Crédit d'impôts, retenue à la source</b>						<b>7 711,99</b>
<b>15 - Montant du prélèvement forfaitaire sur les distributions</b>			2CK	AD	<b>1 600,00</b>	<b>3 674,35</b>
	18/08/2018	GuilJac M. GUILLAUME Jacques			300,00	1 536,00
	18/08/2018	AlbeFid M. ALBERT Fidèle			1 250,00	1 882,35
	18/08/2018	BorePet M. BOREL Petrus			50,00	256,00
<b>32 - Non résidents - Montant de la retenue à la source</b>				BP	<b>1 130,00</b>	<b>160,00</b>
	27/11/2018	AlbeLud Mle ALBERT Ludivine			1 130,00	160,00
<b>45 - Non résidents - Retenue à la source sur distribution éligible à l'abattement</b>				BP	<b>550,00</b>	<b>3 493,64</b>
	18/08/2018	LeroCha M. LEROUX Charles Edouard			100,00	1 280,00
	18/08/2018	AlbeLud Mle ALBERT Ludivine			130,00	382,35

# Détail des montants déclarés (IFU 2561)

TOUBLANC

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Trié sur le code bénéficiaire

Etablis.	Date	Désignation	2042	2561	Nbre Titres	Détail
	18/08/2018	<i>DupoSyl</i> Mme DUPONT Sylvia			220,00	331,29
	18/08/2018	<i>NonrMar</i> M. NONRESIDENT Marco			100,00	1 500,00
<b>54 - Montant du prélèvement forfaitaire sur les intérêts versés</b>			2CK	AD	<b>200,00</b>	<b>128,00</b>
	27/11/2018	<i>BorePet</i> M. BOREL Petrus			200,00	128,00
<b>136 - Montant du prélèvement forfaitaire sur les jetons de présence</b>			2CK	AD	<b>200,00</b>	<b>128,00</b>
	20/11/2018	<i>BorePet</i> M. BOREL Petrus			200,00	128,00
<b>137 - Non résidents - Retenue à la source sur les jetons de présence</b>				BP	<b>130,00</b>	<b>128,00</b>
	20/11/2018	<i>AlbeLud</i> Mle ALBERT Ludivine			130,00	128,00
<b>Prélèvements sociaux</b>						<b>5 109,41</b>
<b>16 - Montant des prélèvements sociaux sur les distributions éligibles</b>					<b>1 600,00</b>	<b>4 937,41</b>
	18/08/2018	<i>GuilJac</i> M. GUILLAUME Jacques			300,00	2 064,00
	18/08/2018	<i>BorePet</i> M. BOREL Petrus			50,00	344,00
	18/08/2018	<i>AlbeFid</i> M. ALBERT Fidèle			1 250,00	2 529,41
<b>135 - Montant des prélèvements sociaux sur les jetons de présence</b>					<b>200,00</b>	<b>172,00</b>
	20/11/2018	<i>BorePet</i> M. BOREL Petrus			200,00	172,00

## Récapitulatif des distributions de dividendes

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Mise en paiement le	Assemblée générale du	Exercice clos le	Associés au	Eligible à l'abattement	Montant net distribué
18/08/2018	15/06/2018	31/12/2017	15/06/2018	Oui	60 000,00
<b>Total montant net distribué</b>					<b>60 000,00</b>

## DÉCLARATION RÉCAPITULATIVE DES OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

DÉSIGNATION DU PAYEUR										INFORMATIONS GÉNÉRALES										
Raison sociale					ZM	TROCMANIA														
Complément d'adresse					ZN	ZI Saint Laurent														
N° de la voie					ZO						Code bénéficiaire		AB	B						
Nature et nom de la voie					ZP						Période de référence (MMJJ)		AQ							
Commune (libellé)					ZQ	SABLE SUR SARTHE					Code établissement		BO							
Code postal					ZR	72300					Code guichet		AG							
Bureau distributeur					CR	SABLE SUR SARTHE					Références du compte		AI							
N° SIRET au 31-12-2018					ZS	56789012400009					Nature du compte		AH	3						
N° SIRET au 31-12-2017					ZT						Type de compte		BR	1						
CORRESPONDANT					Nom	ZX	CORREST Marc					Prénom		ZW						
Tél.	ZZ	0	1	0	2	0	3	0	5	0	5	Courriel	ZY	correst.mars			@	mail.fr		
DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE										COMPLÉMENT D'IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE										
Nom de famille					ZC	ALBERT					Date de naissance (AAAAMMJJ)		AC	19401121						
Prénoms					ZD	Fidèle					Ou n° SIRET		CU							
ou raison sociale					ZE						Commune naissance (libellé)		AE	GRECE						
Complément d'adresse					ZF						Département naissance (code)		AF	99						
N° de la voie					ZG	22		Bis, ter quater			Code sexe		AO	1	X	2				
Nature et nom de la voie					ZH	rue de la Paix					Nom d'usage		CT							
Commune (libellé)					ZI	ROUSSAY														
Code postal					ZJ	49450														
MONTANT BRUT À DÉCLARER										PRODUITS DE PLACEMENT À REVENU FIXE										
Avances, prêts ou acomptes					2TS	AW					Gains		2TR	AR	250					
Distributions non éligibles à l'abattement de 40 %					2TS	AZ					Pertes		AS							
Dont valeurs étrangères					BA															
Jetons de présence					2TS	BW		1 000			Produits		2TT	KR						
Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %					2DC	AY		29 000			Pertes		2TU	KS						
Revenus exonérés					BB															
REVENUS SOUMIS A PRÉLÈVEMENT LIBÉRATOIRE										PRODUITS DES MINIBONS ET DES PRÊTS DANS LE CADRE DU FINANCEMENT PARTICIPATIF										
Base du prélèvement					2EE	BN					Produits		2TT	KR						
Montant du prélèvement					BP					Pertes		2TU	KS							
Établissement financier européen : base de la retenue de la source					BV															
Produits soumis à une imposition à taux forfaitaire					2CG	BS		30 250			Produits des minibons et des prêts dans le cadre du financement participatif		2TT	KR						
Produits imposables au barème progressif					2BH	BU														
FRAIS										CESSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES										
Montant des frais					2CA	KF					Montant total des cessions		AN							
PRODUITS DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE ET PRODUITS ASSIMILÉS										PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS										
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis au barème					2YY	AV					Produits éligibles à l'abattement de 40 % des titres non cotés		2FU	BC						
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis à PFL					2XX	AX					Produits non éligibles à l'abattement de 40 % des titres non cotés		2TS	BQ						
Montant du PFL appliqué aux produits des versements effectués avant le 27/09/17					AT					Crédit d'impôt sur titres non cotés étrangers		8VL	BT							
Produits des versements effectués à compter du 27/09/17					2ZZ	AP					Références du plan		BD							
PRODUITS DES CONTRATS DE MOINS DE HUIT ANS										ÉPARGNE RETRAITE										
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec abattement soumis au barème					2CH	BG					Cotisations PERP et assimilées		6RS	CV						
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec abattement soumis à PFL					2DH	AM					Cotisation des contrats « Madelin »		6QS	CX						
Produits des versements effectués à compter du 27/09/17					2UU	AL					Exercice ne coïncidant pas avec l'année civile		CY							
PRODUITS DES CONTRATS DE PLUS DE HUIT ANS										CRÉDIT D'IMPÔT										
Produits des versements effectués avant le 27/09/17					2CH	BG					Crédit d'impôt restituable		2CK	AJ						
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec abattement soumis au barème					2DH	AM					Crédit d'impôt non restituable		2AB	AA						
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec abattement soumis à PFL					2UU	AL					Crédit d'impôt prélèvement		2CK	AD	3 872					
Produits des versements effectués à compter du 27/09/17					2UU	AL														
										PLAN D'ÉPARGNE POPULAIRE (PEP)										
										Références du PEP		BK								
										Date d'ouverture du PEP		BL								



## DÉCLARATION RÉCAPITULATIVE DES OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

DÉSIGNATION DU PAYEUR										INFORMATIONS GÉNÉRALES												
Raison sociale					XM	TROCMANIA																
Complément d'adresse					XN	ZI Saint Laurent																
N° de la voie					XO	Bis, ter quater					Code bénéficiaire			DB	B							
Nature et nom de la voie					XP						Période de référence (MMJJ)			DC								
Commune (libellé)					XQ	SABLE SUR SARTHE					Code établissement			DD								
Code postal					XR	72300					Code guichet			GA								
Bureau distributeur					DT	SABLE SUR SARTHE					Références du compte			GC								
N° SIRET au 31-12-2018					XS	56789012400009					Nature du compte			GB	3							
N° SIRET au 31-12-2017					XT						Type de compte			DS	1							
CORRESPONDANT																						
Nom					XX	CORREST Marc					Prénom			XW								
Tél.	XZ	0	1	0	2	0	3	0	5	0	5	Courriel			XY	correst.mars			@	mail.fr		
DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE										COMPLÉMENT D'IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE												
Nom de famille					XC	ALBERT					Date de naissance (AAAA MMJJ)			DE	19401121							
Prénoms					XD	Fidèle					ou n° SIRET			FF								
ou raison sociale					XE						Commune de naissance (libellé)			DG	GRECE							
Complément d'adresse					XF						Département de naissance (code)			DH	99							
N° de la voie					XG	22 Bis, ter quater					Code sexe			FE	1 X 2							
Nature et nom de la voie					XH	rue de la Paix					Nom d'usage			DI								
Commune (libellé)					XI	ROUSSAY																
Code postal					XJ	49450																
PROFITS RÉALISÉS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME										FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE FONDS PROFESSIONNELS DE CAPITAL INVESTISSEMENT												
Profits					3VG	DJ	201					Dénomination du fonds			EB							
Pertes					3VH	DK						Montant des distributions			EJ							
Profits imposables au taux dérogatoire de 50 %					3PI	DL	203					Nombre de parts cédées			EC							
PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS - PME																						
Produits éligibles à l'abattement de 40 % des titres non cotés					2FU	GG						Période du dépassement			Du	EL						
Produits non éligibles à l'abattement de 40 % des titres non cotés					2TS	GQ						Au			EM							
Crédit d'impôt sur titres non cotés étrangers					8VL	GT						Nombre de parts détenues			EN							
Références du PEA-PME					GD						Date AAAA			Dissolution du fonds			EE					
Date d'ouverture du PEA-PME					GE						MMJJ			Distribution avec annulation			EF					
Date de premier retrait					GF									Distribution sans annulation			ED					
En cas de clôture avant 5 ans ou PEA-PME en perte					Montant cumulé des versements		GI						Nombre de parts au moment de l'opération			EH						
					Valeur liquidative		GH						Valeurs moyenne d'acquisition de la part			EI						
												Apports en nature des titres			EG							
												Revenus exonérés			3VC	ET						
SOCIÉTÉ DE CAPITAL RISQUE (régime spécial)										FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER (FPI)												
Gains et distributions taxables					3VG	DO						Dénomination du fonds			FA							
Gains et distributions exonérés					3VC	DP						Recettes imposables			FD							
« CARRIED INTEREST » (article 242 ter C du CGI)																						
Gains et distributions taxés en plus-values mobilières					CB						Charges déductibles			FY								
Gains et distributions taxés en traitements et salaires					CE						Intérêts d'emprunt			FX								
BON DE CAISSE ET DE CAPITALISATION AYANT DONNÉ LIEU À DÉCLARATION D'IDENTITÉ ET DE DOMICILE FISCAL																						
Capital remboursé					CI						Bénéfices fonciers			4BA	FG							
Capital souscrit					CG	117					Plus-values mobilières			3VG	FC							
										Plus-values immobilières (pour mémoire)			FB									
CESSIONS DES BONS OU CONTRATS DE CAPITALISATION																						
Gains attachés aux versements effectués avant le 27/09/17 soumis au barème					2VN	CL						Bénéfices industriels et commerciaux			FS							
Gains attachés aux versements effectués avant le 27/09/17 soumis au PFL					2VM	CM						Plus-values professionnelles			FT							
Montant du PFL appliqué aux gains attachés aux versements effectués avant le 27/09/17					CN						Amortissement comptable théorique			FU								
Gains attachés aux versements effectués à compter du 27/09/17					2VO	2VP	CP						Amortissement pratiqué par le fonds			FW						
PRODUITS POUR LESQUELS LES PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX ONT DÉJÀ ÉTÉ APPLIQUÉS																						
Gains soumis aux prélèvements sociaux (sans CSG déductible)					2CG	CQ						Répartition de FCPR ou distributions de SCR			2CG	DQ						
Gains soumis aux prélèvements sociaux (avec CSG déductible)					2BH	CW																
Montant du PFO appliqué au gain					2CK	CZ																
Pertes					2VQ	CS																

## DÉCLARATION RÉCAPITULATIVE DES OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

### 1<sup>re</sup> partie

DÉSIGNATION		DU PAYEUR	DU BÉNÉFICIAIRE	
Nom ou raison sociale	TROCMANIA		ALBERT Fidèle	
Prénoms				
Complément d'adresse	ZI Saint Laurent			
N°, nature et nom de la voie			22 rue de la Paix	
Commune	SABLE SUR SARTHE		ROUSSAY	
Code Postal	72300 SABLE SUR SARTHE		49450 SEVREMOINE	
N° SIRET au 31-12-2018	56789012400009		Code bénéficiaire	B
N° SIRET au 31-12-2017			Les renvois 2AB, 2CA, 2CK, 2DH, 2EE, 2UU et 8VL correspondent aux lignes de la déclaration n° 2042 ou 2042 C	
INFORMATIONS GÉNÉRALES			COMPLÉMENTS D'IDENTIFICATION	
Période de référence			Date de naissance ou n° SIRET	19401121
Guichet			Commune de naissance (libellé)	GRECE
Références du compte ou numéro de contrat			Département de naissance (code)	99
Crédit d'impôt sur valeurs étrangères (hors PEA et/ou PEA-PME)	2AB		Nom d'usage	
Autres crédits d'impôt restituables	2CK		Ass.-vie – Produits bénéficiant de l'abattement et soumis à PFL	2DH
Crédit d'impôt prélèvement	2CK	3 872	Ass.-vie - Produits des versements effectués à/c du 27/09/17 avec abattement	2UU
Crédit d'impôt sur titres non cotés étrangers détenus dans un PEA et/ou un PEA-PME <sup>(1)</sup>	8VL		Autres produits soumis à prélèvement libératoire	2EE
Montant des frais	2CA			
PLUS VALUES DE CESSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES (INFORMATIONS FACULTATIVES)				
Montant après application éventuelle des abattements			Abattement pour durée de détention de droit commun	

<sup>(1)</sup> Ce crédit d'impôt ne peut être utilisé que pour la fraction se rapportant aux produits imposables auxquels il s'attache.

### 2<sup>e</sup> partie



**PAYEUR :** TROCMANIA  
**BENEFICIAIRE :** ALBERT Fidèle

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Réf.**      **Montant**

#### **2. REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS**

##### REVENUS OUVRANT DROIT A ABATTEMENT

Revenus des actions et parts

<b>2DC</b>	29 000,00
------------	-----------

##### REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT A ABATTEMENT

Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée inférieure à 8 ans et distributions

<b>2TS</b>	1 000,00
------------	----------

Intérêts et autres produits de placements à revenu fixe

<b>2TR</b>	250,00
------------	--------

##### AUTRES

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible

<b>2CG</b>	30 250,00
------------	-----------

Crédit d'impôt "prélèvement restituable"

<b>2CK</b>	3 872,00
------------	----------

#### **3. PLUS VALUES ET GAINS DIVERS**

##### CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

Plus-value après application éventuelle des abattements

<b>3VG</b>	201,00
------------	--------

Profits imposables au taux dérogatoire de 50 %

<b>3PI</b>	203,00
------------	--------

#### **9. POUR INFORMATION**

##### BONS DE CAISSE ET DE CAPITALISATION

Capital souscrit

	117,00
--	--------

72300 SABLE SUR SARTHE  
Tél. 0952 500 800 - Fax 0957 500 800  
SARL au capital de 10 000,00 €  
SIREN 567 890 124 RCS ANGERS

**M. ALBERT Fidèle**  
22 rue de la Paix  
ROUSSAY  
49450 SEVREMOINE

Nos réf : 213.AlbeFid

**Aide aux déclarations fiscales**  
**année 2018**

Monsieur,

Pour vous aider à établir votre déclaration de revenus année 2018, nous avons repris, par rubrique, les sommes déclarées à l'administration fiscale.

La colonne "réf." correspond aux lignes de votre déclaration de revenus N°2042.

L'imprimé n° 2561ter est à joindre à votre déclaration.

**Déclaration des revenus N°2042**

	Montant	Réf.
<b><u>2. REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERES</u></b>		
<b><u>REVENUS OUVRANT DROIT A ABATTEMENT</u></b>		
Revenus des actions et parts	29 000,00	2DC
<b><u>REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT A ABATTEMENT</u></b>		
Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée inférieure à 8 ans et distributions	1 000,00	2TS
Intérêts et autres produits de placements à revenu fixe	250,00	2TR
<b><u>AUTRES</u></b>		
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	30 250,00	2CG
Crédit d'impôt "prélèvement restituable"	3 872,00	2CK
<b><u>3. PLUS VALUES ET GAINS DIVERS</u></b>		
<b><u>CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS</u></b>		
Plus-value après application éventuelle des abattements	201,00	3VG
Profits imposables au taux dérogatoire de 50 %	203,00	3PI
<b><u>9. POUR INFORMATION</u></b>		
<b><u>BONS DE CAISSE ET DE CAPITALISATION</u></b>		
Capital souscrit	117,00	

**Cabinet Arthur Ashe**  
Résidence du Chêne  
53, rue du Lait de Beurre  
49300 CHOLET  
Tél. 0952 500 800 - Fax 0957 500 800  
Siret n° : 12345678900011  
APE : 1234

**TROCMANIA**  
ZI Saint Laurent

72300 SABLE SUR SARTHE

CHOLET, le 6 décembre 2018

Nos réf : 216.9994  
Objet : Déclaration 2561

Madame, Monsieur,

Veillez trouver, sous ce pli, les déclarations N°2561 relatives aux intérêts et autres revenus mobiliers versés au cours de l'année 2018.

A remettre à chacun des bénéficiaires concernés :  
- Déclaration N° 2561 Ter  
- Aide à la déclaration de revenu

Le duplicata des déclarations est à conserver dans vos archives.  
Vous en souhaitant bonne réception,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

ARTHUR Ashe

# RAPPORT FICHER TD/RCM

Année : 2018

Fichier : D:\document\Analys\COMPTA\TDRCM\TD\_RCM test 2018.TXT (Taille: 20640 octets - Date: 06/12/2018 16:41:21)

## 1 : déclaration initiale

### TOUBLANC, siret n° 23456789900013

1

#### Nombre des articles par type d'enregistrement (1)

Type	N°Déb	N°Fin	D0	R1	R2	R3	R4	T0	Observations
Articles D0	1	1	1						
Articles R1	2	18		9					
Articles R2	3	19			9				
Articles T0	20	20						1	
<b>Totaux</b>	<b>20</b>		<b>1</b>	<b>9</b>	<b>9</b>			<b>1</b>	

#### Récapitulatif des montants déclarés

Désignation	Référ.	Nbre	Montant
<b>Articles R2</b>			
Crédit d'impôt prélèvement restituable	§R211	3	3 930
Jetons de présence	§R220	2	2 000
Révenus distribués éligibles abat.40%	§R222	5	35 882
Base du prélèvement ou retenue source	§R226	4	26 367
Montant du prélèvement ou retenue source	§R227	4	3 781
Pdts CSG Prélév déjà appliqués / PEP RSI	§R232	3	30 706
Prods placements à revenu fixe - gains	§R237	1	1 000
<b>Totaux</b>		<b>22</b>	<b>103 666</b>

### TROCMANIA, siret n° 56789012400009

2

#### Nombre des articles par type d'enregistrement (1)

Type	N°Déb	N°Fin	D0	R1	R2	R3	R4	T0	Observations
Articles D0	21	21	1						
Articles R1	22	44		12					
Articles R2	23	45			12				
Articles R3	46	46				1			
Articles R4	47	47					1		
Articles T0	48	48						1	
<b>Totaux</b>	<b>28</b>		<b>1</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	

#### Récapitulatif des montants déclarés

Désignation	Référ.	Nbre	Montant
<b>Articles R2</b>			
Crédit d'impôt prélèvement restituable	§R211	6	5 226
Jetons de présence	§R220	2	2 000
Révenus distribués éligibles abat.40%	§R222	8	48 720
Base du prélèvement ou retenue source	§R226	4	9 790
Montant du prélèvement ou retenue source	§R227	4	2 765
Pdts CSG Prélév déjà appliqués / PEP RSI	§R232	6	48 955
Prods placements à revenu fixe - gains	§R237	8	680
<b>Articles R3</b>			
Bons de caisse ou capitalis. - Cap.sousc	§R327	1	117
<b>Articles R4</b>			
Instr.Financ.à terme, profits	§R441	1	201
Instr.Fin.à terme, profits impos. t°50%	§R443	1	203
<b>Totaux</b>		<b>41</b>	<b>118 657</b>

	D0	R1	R2	R3	R4	T0
<b>Total par type d'enregistrement</b>	<b>2</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Nombre total d'enregistrements</b>	<b>48</b>					

Total général ( 2 dossiers )

Nbre	Montant
<b>63</b>	<b>222 323</b>

#### (1) Types d'enregistrements :

D0 - Article déclarant  
 R1 - Article bénéficiaire  
 R2 / R3 / R4 - Article bénéficiaire montant  
 T0 - Article totalisation